

CAISSE D'ÉPARGNE

Avec 200 000 clients au sein de l'économie sociale et solidaire (ESS), dont 20 000 sont gérés en centre d'affaire par 160 chargés d'affaires dédiés, la Caisse d'Épargne est le 1^{re} banque des acteurs du secteur médico-social^[1] et réalise près de 20 %^[2] des crédits aux acteurs de l'ESS. Elle met ainsi à disposition de ces derniers un réseau de conseillers spécialisés qui connaissent les particularités juridiques, réglementaires, fiscales et financières de leur secteur et s'appuient sur des experts en solutions spécifiques (crédit-bail, affacturage, opérations de haut de bilan, diagnostic des patrimoines immobiliers, ...).

Le partenariat noué avec Nexem lui permet de concrétiser son engagement en faveur du développement du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif. Elle accompagne ainsi dans leurs projets les adhérents de l'organisation professionnelle et les conseille sur les périmètres relevant de ses champs d'expertise.

Fort de ses 17 caisses régionales, l'acteur bancaire peut notamment intervenir dans le cadre de réunions d'informations à destination des adhérents de Nexem sur un thème en lien avec leurs préoccupations : l'optimisation du patrimoine, l'accessibilité bancaire des personnes protégées, l'intéressement comme levier de fidélisation RH, entre autres.

La Caisse d'Épargne c'est aussi :

- la 1^{re} banque des personnes protégées
- la création d'une filière dédiée à l'entrepreneuriat social
- une plateforme de dons en ligne s'adressant aux associations et fondations clientes : www.espacedons.com

Pour plus d'informations sur ce partenariat, contactez-nous : partenariats@nexem.fr

^[1] Observatoire CSA juin 2017

^[2] Banque de France -1^{er} semestre 2016